



**PRÉFET
DES YVELINES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Sous-préfecture de Mantes-la-Jolie
Bureau de la coordination, de l'animation territoriale
et de la réglementation générale**

**Liste définitive des candidatures enregistrées pour l'élection municipale partielle
complémentaire de la commune de Gaillon-sur-Montcient**

1^{er} tour : dimanche 18 septembre 2022

Nombre de sièges à pourvoir : 3

Le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,

Vu le code électoral et notamment ses articles L. 255-2 et s. et R 28

Madame Nathalie AMARA
Monsieur Alain ETCHART
Monsieur Marvin GRIS
Madame Isabelle MULLER
Monsieur Sylvain PACAUD

Fait à Mantes-la-Jolie, le **1 SEP. 2022**

Pour le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
Le Secrétaire général de la sous-préfecture,

François GOUGOU